RESULTAT DE L'INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES POUR L'ANNEE 2023 AU TITRE DES DONNEES 2022

- ✓ Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 35/35
- ✓ Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15/15
- ✓ Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations 5/10